

Chère cliente, cher client,

Parce que votre sécurité et celle de nos employés est très importante à nos yeux l'hôtel du Bourg à Valmorel, s'engagent et signent cette Charte d'hygiène. Cette Charte est susceptible d'évoluer en fonction des préconisations et obligations légales imposées par le Gouvernement.

Engagement N°1 : Renforcer l'hygiène

- Nous avons renforcé le nettoyage, l'aération et la désinfection dans les chambres, la réception, les parties communes, ...
- Nous nettoyons avec un soin particulier plusieurs fois par jours les poignées de porte, interrupteurs, robinets et tout accessoire susceptible d'avoir été en contact avec la main.
- Nous respectons, dans la mesure du possible, un délai d'inoccupation de 24 heures entre deux occupations de chambres.
- Nous mettons en application et respectons les obligations et directives imposées par le gouvernement en matière de protocole sanitaire.

Engagement N°2 : Vous protéger durant votre séjour

- Nous mettons à votre disposition des produits désinfectants et de protection dans les parties communes de l'hôtel, et à la réception (gel hydro, lingettes, masques...).
- Pour limiter l'accès en chambre, en cas de longs séjours, nous ne procéderons pas à "la recouche" (faire le lit, plier ou changer les serviettes...) de manière systématique. Nous mettrons à votre disposition du linge et des produits d'accueil sur demande à la réception. La recouche sera possible sur demande au plus tard avant 21H le jour d'avant. La chambre devra être laissée libre au moins 4H pour permettre au virucide de faire effet.
- Les masques sont obligatoires pour se déplacer dans l'établissement, dans la salle de petit déjeuner et au bar.
- Chaque client devra impérativement utiliser du gel hydro alcoolique ou de se laver les mains à l'entrée de l'établissement, de la salle du petit déjeuner et du bar.
- Dans les zones d'attente, nous mettons en place des marquages au sol pour maintenir des distances de sécurité entre les clients.
- À la réception, nous mettons en place un dispositif permettant de maintenir une distance de sécurité (plexiglas).
- Les clefs sont remises au début du séjour après avoir été désinfectées, et ne seront plus entreposées à la réception en cours de séjour.

Engagement N°3 : réorganiser notre petit déjeuner et notre bar.

- Nous respectons une distance minimale entre les tables (au moins 1 mètre sauf pour un même groupe)
- Nous vous proposons nos petits déjeuners avec des packagings individuels pour qu'ils soient faciles de prendre à emporter en chambre ou à l'extérieur.

Engagement N° 4 : Protéger nos employés

- Nos employés disposent des équipements de protection individuelle et des produits de nettoyage spécifiquement adaptés pour la désinfection du COVID-19.
- Nous avons formé nos équipes à l'utilisation des produits et des procédures d'hygiène renforcées.
- Nous respectons les gestes barrière et nous vous les imposons à vous mais aussi à nos employés et nos prestataires.
- Nous isolons et orientons vers un médecin, tout employé ayant de la fièvre et/ou autres symptômes du Covid-19.

Pour toute question, Véronique et David sont à votre disposition info@hoteldubourg.com